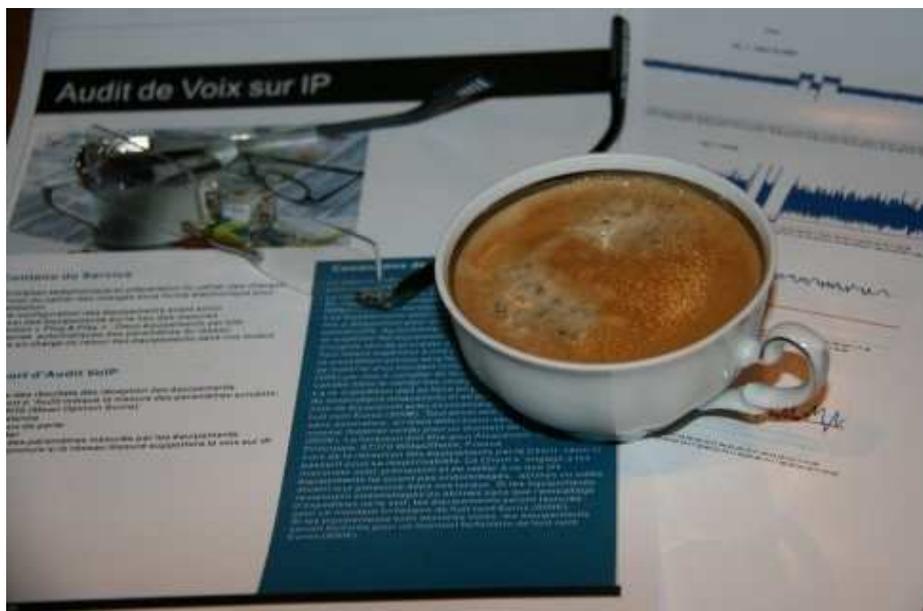


Audit de Voix sur IP



Contenu du Service

- Entretien téléphonique et préparation du cahier des charges
- Envoi du cahier des charges sous forme électronique pour validation
- Pré-configuration des équipements avant envoi
- Envoi des équipements sur le lieu des mesures
- Solution « Plug & Play » :
 - trois équipements pour un audit mono-site
 - deux équipements par site pour un audit multi-site
- Mesure automatique des paramètres du réseau
- Prise en charge du retour des équipements dans nos locaux

Rapport d'Audit VoIP

- Analyse des résultats dès réception des équipements
- Historique des paramètres mesurés
- L'analyse des paramètres mesurés par les équipements permet de conclure si le réseau mesuré supportera la voix sur IP.

Contacts:

Alsacecom
(a) 53A rue Principale 67370 Willgottheim
(t) +33 3 67 10 07 35
(e) alsacecom.fr/go/contact
(w) alsacecom.fr

Conditions de Vente du Service

- Le rapport indique si le lien entre deux ports Ethernet du réseau est compatible avec la voix.
- Le rapport n'implique aucun conseil d'Alsacecom à la résolution des problèmes identifiés. Ces conseils peuvent faire l'objet d'un service additionnel.
- Les équipements sont livrés sous plis recommandés et mis à disposition pour une durée de sept (7) jours consécutifs. Au huitième (8) jour, le Client s'engage à ré-expédier les équipements dans leur emballage d'origine afin de procéder à l'analyse des résultats. Tout retard supérieur à une (1) semaine à la date de ré-expédition prévue sera facturé au client comme location de matériel d'un montant forfaitaire de cinquante Euros (50€) par jour à compter de la date de ré-expédition validée et non respectée du cahier des charges.
- La ré-expédition doit se faire avec le formulaire prépayé fourni, en plis recommandé au nom de Alsacecom avec assurance pour un montant de huit cent Euros (800€). Tout équipement envoyé non recommandé ou sans assurance, arrivant défectueux sera facturé au client comme matériel vendu pour un montant de huit cent Euros (800€). La livraison doit être pour :
Alsacecom, 53A rue Principale, 67370 Willgottheim, France
- Lors de la réception des équipements par le Client, ceux-ci passent sous sa responsabilité. Le Client s'engage à les manipuler avec précaution et de veiller à ce que les équipements ne soient pas endommagés, abîmés ou volés durant leur présence dans ses locaux. Si les équipements reviennent endommagés ou abîmés sans que l'emballage d'expédition ne le soit, les équipements seront facturés pour un montant forfaitaire de huit cent Euros (800€). Si les équipements sont déclarés volés, les équipements seront facturés pour un montant forfaitaire de huit cent Euros (800€).
- Le Client s'engage à respecter les prérequis détaillés dans le cahier des charges, en particulier à fournir les informations nécessaires à la configuration des équipements et à suivre les instructions pour la connexion des équipements sur son réseau.